



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 Juillet 2015

Les Vignerons de Buzet, 1^{ère} entreprise viticole française à s'engager dans la démarche BEE FRIENDLY®

Les Vignerons de Buzet concrétisent, en 2015, leur engagement pour la sauvegarde des abeilles et la protection de l'environnement avec l'obtention de leur 1^{er} certificat BEE FRIENDLY® pour leur vin rosé issu du terroir de Gueyze.

Les premières bouteilles estampillées BEE FRIENDLY® ont été présentées cet été à l'occasion de la journée portes ouvertes au domaine des Vignerons de Buzet – lundi 13 juillet 2015 et lors des Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2015 au Ministère de l'Agriculture. Le rosé de Gueyze, mis en bouteille ce printemps et portant le label **BEE FRIENDLY – JE PROTÈGE LES ABEILLES** est d'ores et déjà disponible en boutique.



Les Vignerons de Buzet sont engagés depuis plus de dix ans dans une démarche associant respect de la nature, des hommes et rentabilité économique.

Avec la certification et l'obtention du label BEE FRIENDLY®, les viticulteurs, pionnier auprès des apiculteurs ont souhaité aller plus loin dans leurs actions de long terme en faveur de la biodiversité, en travaillant plus particulièrement à la préservation des abeilles et de leurs écosystèmes.

Le domaine viticole

Ancrée aux coteaux de la rivière Baïse, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, l'appellation Buzet s'étend sur près de 2000 hectares à quelques encablures de la Garonne. Le domaine des vigneron de Buzet s'étend sur 1870 ha : 1844 ha sont conduits en agriculture raisonnée et près de 26 ha sont en viticulture biologique. 82% de la production est vendue en France et 18% à l'export, dans 35 pays.

BEE FRIENDLY, le label des produits respectueux des pollinisateurs

Initiée par les apiculteurs, la démarche européenne Bee Friendly a pour but d'encourager les agriculteurs à améliorer leurs pratiques vers un plus grand respect des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Pour cela, un référentiel complet et exigeant, regroupant plusieurs dizaines de critères précis est mis en place et contrôlé chaque année auprès par un organisme de certification indépendant. Cette démarche de progrès accompagne par exemple les agriculteurs dans l'abandon des pesticides dangereux pour les abeilles, la plantation d'espèces attractives pour les abeilles, le dialogue avec les apiculteurs locaux, etc.

Pour en savoir plus :

- Label BEE FRIENDLY® : www.certifiedbeefriendly.org
- Les Vignerons de Buzet : www.vignerons-buzet.fr

CONTACT PRESSE

Anne Henriot / Union Nationale de l'Apiculture Française - +33 (0)6 07 03 17 56 - anne.henriot@unaf-apiculture.info

Association Bee Friendly

26, rue des Tournelles - 75004 Paris • tél. + 33 1 48 87 47 15

